



Sens, le vendredi 26 janvier 2018

A l'attention de Madame ou Monsieur le Directeur

Objet : campagne de taxe d'apprentissage 2018

Madame, Monsieur

Les sections tertiaires et industrielles de l'établissement accueillent près de 1500 élèves

La taxe d'apprentissage dont vous pouvez faire bénéficier le lycée permet de mettre en œuvre des projets pédagogiques ambitieux, de renouveler l'équipement nécessaire à la qualité de la formation dont bénéficient ces élèves, étudiants et apprentis qui travaillent ou travailleront demain pour vous.

Fort de votre appui, l'établissement est labellisé lycée des métiers. Cette labellisation est le reflet de notre ambition pour les élèves et leur réussite. Dans le même esprit, l'Université de Bourgogne, le CIRFAP, l'UIMM et le lycée de Sens ont ouvert la licence professionnelle PIOCEP qui crée des ponts entre les secteurs de la plasturgie et de l'électronique.

Soucieux de dispenser des formations qui répondent à vos attentes, et de favoriser l'intégration économique du public qui vient se former dans l'établissement, nous sollicitons votre appui financier.

Le lycée professionnel Curie est éligible au titre de la catégorie A (CAP, BEP, Bac Pro). Le lycée général et technologique Janot l'est au titre de la catégorie A (Bac technologique et BTS).

Je vous remercie de votre attention, de votre engagement, et vous prie,

Madame. Monsieur. d'accepter mes salutations les meilleures.

Amand RIQUIER

Proviseur des lycées Curie et Janot de Sens

Collecte de la taxe d'apprentissage 2018

Lycée Général et Technologique Catherine et Raymond JANOT *
Lycée Professionnel Pierre et Marie CURIE *

1 place Lech WALESA - BP 803 - 89094 SENS cédex

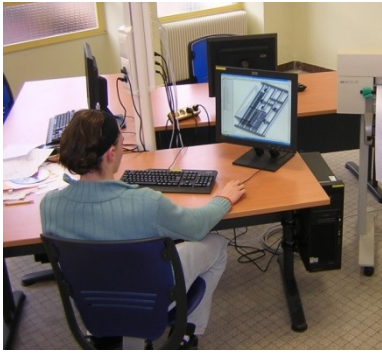
✉ 0891200w@ac-dijon.fr <http://lyc89-janot.ac-dijon.fr>

☎ 03 86 95 72 00 📠 03 86 95 12 77



(*) Etablissements publics de formation labellisés « Lycée des Métiers »





Deux établissements au service de la formation professionnelle et technologique Industrielle et Tertiaire



Nos objectifs

Former nos élèves et étudiants aux pratiques professionnelles le plus en cohérence possible avec celles de vos entreprises

Préparer un vivier de jeunes diplômés de l'enseignement professionnel qui puisse correspondre aux besoins du marché de l'emploi

Travailler sur le savoir-être de nos élèves et étudiants afin de faciliter leur intégration en entreprise

Formation professionnelle

sous statut scolaire au Bac Pro. Possibilité de former et de **suivre un élève** jusqu'à 22 semaines de périodes de formation en milieu professionnel sur 3 ans **avant un recrutement éventuel**

Formation au BTS

Possibilité de **projets d'étude** lors de stage de 1ère année **ou de projet de fin d'étude**

Plateforme Technologique de l'Yonne O3PI

- **Mise à disposition** des entreprises **d'équipements spécifiques du lycée**
- Accès au réseau des 11 PFT de Bourgogne Franche-Comté permettant **la réalisation de projets innovants** par des élèves, étudiants, enseignants
- **Accès à des aides financières à l'innovation** (sous certaines conditions)

Rencontres école-entreprise

Par la mise en place en 2016 des « **Lundis de l'entreprise** », soirées thématiques permettant aux professionnels de l'entreprise et à ceux de la formation professionnelle de se rencontrer dans un souci d'amélioration permanente

Ce que nous pouvons vous apporter

Formation en alternance

Former en partenariat avec vous des apprentis ou personnels en contrat de professionnalisation grâce :

- A l'unité d'apprentissage en plasturgie niveau BTS
- Au CFA de l'Education Nationale pour les BTS en électronique, Assistant de Manager
- Au GRETA 89 pour les niveaux Bac Pro et BTS tertiaires et industriels au cas par cas.

Formation continue

Mise à disposition du GRETA89 de nos ressources humaines et matérielles pour **mettre en place des formations d'adultes, salariés d'entreprise ou demandeurs d'emploi**. Exemples de formations récentes :

- 8 Bac Pro Maintenance industrielle
- 10 CAP agent de sécurité
- 2 groupes CQPM conducteur de ligne
- 1 groupe Opérateur-régleur usinage
- habilitations électriques, ...

En 2017, signe de la confiance que vous nous manifestez, nous avons pu grâce aux versements antérieurs de la taxe d'apprentissage :

**Nos réalisations
2017**

- Créer un espace professionnel de type « open space » pour les sections tertiaires (banque d'accueil, logiciel de simulation téléphonique, espace informatique ...)
- Acquérir des nouveaux routeurs pour le BTS SN (filière informatique), 8 ordinateurs pour l'ouverture du BTS CPRP (Conception de Processus de Réalisation de Produits), des mallettes pédagogiques pour le BTS CPI (Conception de Produits industriels) et 20 écrans de 27" pour la rénovation du BTS EPC (Europlastics et Composites)
- Acquérir une imprimante 3D supplémentaire pour la filière STI2D



En 2018, nous espérons :

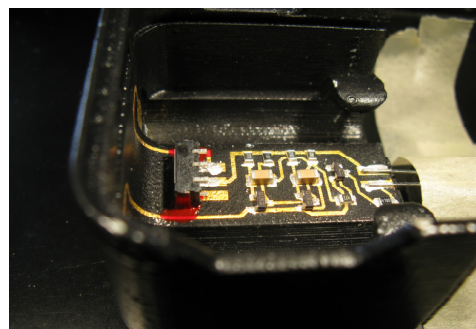
Nos projets 2018



- Poursuivre l'ouverture du BTS « Conception de Processus de Réalisation de Produits – option production unitaire » qui a démarré en septembre 2017
- Moderniser les magasins pédagogiques de la filière commerce
- Rénover le réseau d'air comprimé des ateliers industriels et le système d'aspiration de l'atelier de chaudronnerie
- Terminer la rénovation du bac pro Métiers de la Sécurité par l'acquisition ou le renouvellement d'équipements
- Terminer la mise en place une zone tertiaire connectée dans le cadre de la rénovation du Bac Pro MELEC

Les équipements sur lesquels nous investissons grâce à vos versements permettent :

- D'ouvrir une licence professionnelle « Plastiques Innovants Objets Connectés et Plastronique » en partenariat avec l'Université de Bourgogne, le CIRFAP et l'UIMM
- De mettre en œuvre la rénovation de 2 BTS
- Aux élèves ingénieurs de l'ESIREM de Dijon de suivre un stage de plasturgie avec nos enseignants sur nos équipements
- Aux entreprises locales et à des instituts de recherche, de pouvoir tester des nouveaux matériaux sur nos équipements



Pour tout renseignement sur les activités pédagogiques, contacter les Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques (anciennement chefs de travaux) :

DDFPT secteur tertiaire : Didier PICARDIE - 03 86 95 72 35 – didier-cha.picardie@ac-dijon.fr

DDFPT secteur industriel : Damien BIZIEUX - 03 86 95 72 21 - damien.bizieux@ac-dijon.fr

FILIERES INDUSTRIELLES

Bac Professionnels Industriels

- Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés
- Maintenance des Equipements Industriels
- Plastique et Composites
- Technicien en Chaudronnerie Industrielle
- Systèmes Numériques
- Technicien Outilleur

Baccalauréats Technologiques

- Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable **STI2D** (Enseignements d'exploration SI et CIT 2^{nde})
 - ITEC : Innovation Technologique et Eco Conception
 - SIN : Systèmes Informatique et Numérique
 - EE : Energie et Environnement

Brevets de Technicien Supérieur

- Euro Plastics et Composites (*)
 - Conception Outilage
 - Pilotage et Optimisation de Procédés
- Conception de Produits Industriels
- Conception de Processus de Réalisation de Produits option production unitaire (*)
- Systèmes Numériques
 - Spécialité Informatique et Réseaux
 - Spécialité Electronique et Communication (*)

Licence Professionnelle (Université de Bourgogne)

- Plastiques Innovants, Objets Connectés Et Plastronique - en alternance

(*) : formation proposée également en alternance

Nos filières technologiques et professionnelles 2017-2018

FILIERES TERTIAIRES

C.A.P. Tertiaire

- Employé de commerce multi-spécialités

Bac Professionnels Tertiaires

- Métiers de la Sécurité
- Gestion-Administration
- Commerce

Baccalauréats Technologiques

- Sciences et Technologies du Management et de la Gestion
 - Gestion et Finance
 - Mercatique (Marketing)
 - Ressources Humaines et Communication

Brevets de Technicien Supérieur

- Assistant de Gestion PME-PMI (*)
- Assistant de Manager (*)

FILIERES TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE

Baccalauréats technologiques

- Sciences et Technologies de Laboratoire - Spécialité Biochimie / Biotechnologies

FILIERES TECHNOLOGIES DE LA SANTE

Baccalauréats

- Sciences et Technologies de la Santé et du Social

& Collecte de la taxe d'apprentissage 2018

Références de versement à transmettre à votre organisme collecteur :

Lycée Professionnel « Pierre et Marie Curie »
Catégorie A (Baccalauréats Professionnels – CAP)
TP AUXERRE 10071 -89000- 00001001759 - 46

L.G.T. « Catherine et Raymond JANOT »
Catégorie A (Baccalauréats Technologiques - BTS)
TP AUXERRE 10071 -89000- 00001001758 - 49

En nous versant la taxe d'apprentissage, vous nous permettez d'acquérir de nouveaux équipements, nécessaires à l'évolution des référentiels et des pratiques. Merci à vous.

1 place Lech WALESA - BP 803 - 89094 SENS cédex

☎ 03 86 95 72 00 ✉ 0891200w@ac-dijon.fr

